



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE  
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 24 janvier 2005 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 20:00 heures et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte:

Daniel Leblanc  
Gilles Granger  
André Picard  
Jean Brousseau  
Gaétan Riopel  
Michel Landry

**R 013-2005**

**Systeme d'alarme à l'aréna**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyée par Jean Brousseau, il est unanimement résolu de retenir les services d'Alarme Beaudry pour l'installation d'un système d'alarme à l'aréna, le tout, pour un montant estimé de 3 196 \$ (taxes en sus) selon leur offre de services datée du 17 janvier 2005.

De puiser les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux à même le poste budgétaire d'entretien de l'aréna, soit au poste 02-713-00-522.

**ADOPTÉ**

**R 014-2005**

**Balancement hydraulique du réseau d'aqueduc**

Sur proposition de Gaétan Riopel, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme AquaData Rive-Nord, pour la modélisation hydraulique de notre réseau de distribution d'eau potable, le tout au prix de 11 000 \$ (taxes en sus), selon leur offre de services datée du 3 juin 2004.

De puiser les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux à même le poste budgétaire 02-413-00-411.

**ADOPTÉ**

**R 015-2005**

**Utilisation des séchoirs à tabac**

Considérant que les producteurs de tabac sont à la recherche de cultures alternatives;

Considérant qu'une étude sur la diversification des cultures pour les producteurs de tabac est en voie de réalisation;

Considérant que certaines plantes visées par l'étude requièrent des équipements de séchage;



N° de résolution  
ou annotation

Considérant que les séchoirs à tabac peuvent être convertis pour faire sécher d'autres plantes ou même des légumes;

Considérant que plusieurs municipalités n'ont pas d'intérêt à se porter acquéreur de ces équipements;

Considérant que certaines municipalités n'ont aucunement l'intention de modifier leur réglementation afin de permettre l'installation de cesdits équipements sur leur territoire;

En conséquence, il est proposé par André Picard, appuyé par Gaétan Riopel, et unanimement résolu:

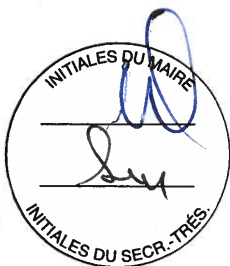
1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. Que la municipalité de Crabtree appui les démarches des municipalités qui demandent au ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec de laisser ces équipements de séchage aux producteurs de tabac.
3. Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à:
  - a) Monsieur Michel Sénécal, agronome
  - b) Monsieur Marcel Tremblay, directeur régional de Montréal, Laval, Lanaudière
  - c) Madame Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec
  - d) Monsieur Gaétan Beaulieu, président de l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec
  - e) À la MRC de Joliette.

**ADOPTÉ**

**R 016-2005**

**Randonnée des maires de Lanaudière**

Attendu que Tourisme Lanaudière, dans le cadre du 30<sup>ième</sup> anniversaire du premier sentier de motoneige touristique en Amérique du Nord, organise une caravane de **«bonne entente Trans-Québec 2005»** qui partira de Mont-Laurier le 31 janvier, traversera les régions de Lanaudière, de la Mauricie, de Québec pour se rendre dans Charlevoix le 5 février 2005;



N° de résolution  
ou annotation

Attendu que le passage dans notre région sera souligné par la randonnée des maires de Lanaudière le 2 février prochain;

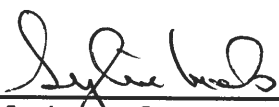
Attendu qu'il y a lieu de participer à cette activité;

En conséquence, il est proposé par Gilles Granger, appuyé par Michel Landry, et unanimement résolu d'autoriser notre maire, Denis Laporte à s'inscrire à la randonnée des maires de Lanaudière et à défrayer les coûts qui s'y rattachent.

**ADOPTÉ**

**L'assemblée est levée à 21:35 heures.**

  
Denis Laporte, maire

  
Sylvie Malo, sec-trés